



# Alerte en fiscalité canadienne

## Faits saillants du budget 2012 de la Saskatchewan

Le 21 mars 2012

Faits saillants

Dépenses

Mesures relatives aux particuliers

Mesures relatives aux sociétés

Personnes-ressources

### Faits saillants

Le ministre des Finances, M. Ken Krawetz, a déposé cet après-midi le budget 2012-2013 du gouvernement de la Saskatchewan. Il s'agit du premier budget du gouvernement depuis sa réélection en novembre 2011.

Le ministre des Finances a indiqué que le présent budget vise principalement à « conserver l'avantage Saskatchewan » qui repose sur une saine gestion financière, des dépenses durables et une économie robuste.

Le budget prévoit un excédent de 95 millions de dollars, sur des recettes budgétées de 11,3 milliards de dollars (en hausse de 1,9 % par rapport aux recettes prévues en 2011) et des dépenses budgétées de 11,2 milliards de dollars (en hausse de 4,7 % par rapport au budget 2011). L'économie de la Saskatchewan devrait croître de 2,8 % en 2012 et de 2,6 % en 2013.

### L'avenir de la fiscalité

- Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les grands moteurs de la prospérité nationale.
- S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.
- **L'avenir de la fiscalité**
- **L'avenir de la productivité**

Le gouvernement s'est fixé quatre nouveaux objectifs pour déterminer l'orientation de la province :

- Maintenir la croissance et les opportunités pour les résidents de la Saskatchewan
- Améliorer la qualité de vie
- Rendre le coût de la vie plus abordable
- Assurer des services gouvernementaux réceptifs et responsables

Ainsi, le budget n'annonce aucune modification aux taux d'imposition des particuliers et des sociétés qui demeurent inchangés. Toutefois, certaines mesures présentées auront une incidence sur les particuliers et sur certaines entreprises.

[Haut de page](#)

## Dépenses

- Les dépenses se chiffreront à 11,2 milliards de dollars, en hausse de 4,7 % par rapport au budget 2011.
- Les coûts des soins de santé s'établiront à 4,7 milliards de dollars, soit une hausse de 4,9 %, représentant ainsi environ 42 % des dépenses totales prévues au budget.
- Les coûts liés au service de la dette totaliseront 400 millions de dollars, soit une baisse de 4,8 %.
- Les dépenses d'investissement prévues au budget augmenteront de 32,4 % pour s'établir à 788 millions de dollars, dont une somme de 581,5 millions de dollars en dépenses liées aux travaux sur les autoroutes et une somme de 89 millions de dollars qui servira à financer 21 projets scolaires approuvés.
- Les municipalités recevront du financement additionnel en vertu du processus de partage des recettes qui équivaut à un point de pourcentage de la taxe de vente provinciale remis dans le bassin de partage des recettes. Les mesures proposées augmenteront de 14,8 % le financement total des municipalités par rapport à l'exercice précédent.
- Des fonds supplémentaires de 1,5 millions de dollars seront remis au Centre canadien de rayonnement synchrotron.
- InterVac recevra une enveloppe de 2,1 millions de dollars pour financer ses activités de développement de vaccins pour lutter contre les maladies touchant les humains et les animaux de grande taille dans la première installation de confinement élevé de niveau 3 dans l'ouest du Canada.

## Haut de page

### Mesures relatives aux particuliers

- Les crédits d'impôt liés à la **Prestation pour les familles actives** seront désormais applicables aux activités admissibles pour tous les enfants et jeunes de moins de 18 ans. Précédemment, seuls les frais payés pour des enfants âgés d'au plus 15 ans à la fin de l'année civile étaient admissibles.
- Un nouveau programme appelé **Bourse Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship)** offrira à chaque titulaire d'un diplôme d'études secondaires, à partir de 2012, une bourse d'un montant de 500 \$ par année jusqu'à un maximum de 2 000 \$ par personne qui servira à payer des droits de scolarité dans un établissement post-secondaire ou pour s'acquitter de frais payés pour un cours de formation reconnu dans la province.
- Un nouveau programme appelé **Subvention pour l'épargne-études Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings)** sera lancé en janvier 2013 sous la forme d'une subvention allant jusqu'à 10% des sommes contribuées dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-études, jusqu'à concurrence de 250 \$ par enfant par année.
- La province met actuellement en place un nouveau crédit d'impôt destiné à aider les particuliers lors de l'achat de leur première habitation. Le **crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation (First-Time Homebuyers Tax Credit)** permettra aux résidents admissibles de la province de bénéficier d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 1 100 \$. Le crédit d'impôt est non remboursable.
- Le gouvernement prévoit augmenter l'aide financière destinée aux aînés à faible revenu en améliorant le **Régime d'assurance-revenu pour les aînés**. Les prestations augmenteront de 50 \$ par mois à partir de juillet 2012 et d'autres augmentations prévues suivront au cours des trois prochaines années.
- Le gouvernement introduira une nouvelle **prestation pour les aînés en établissement de soins pour personnes âgées (Seniors Personal Care Home Benefit)** qui subventionnera le revenu pour les aînés afin d'augmenter celui-ci jusqu'à un maximum de 1 800 \$ par mois. Cette mesure aidera les aînés à couvrir les coûts associés à leur logement dans des établissements enregistrés de soins pour personnes âgées.

- Les frais exigibles en vertu des régimes d'assurance-médicaments pour les enfants et les aînés augmenteront de 5 \$ par ordonnance, passant de 15 \$ à 20 \$.
- Le budget prévoit également l'augmentation du financement pour les personnes handicapées vivant dans un établissement de soins et pour celles qui habitent de façon autonome.

[Haut de page](#)

## Mesures relatives aux sociétés

- Le gouvernement offrira aux sociétés une nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu afin d'encourager les investissements du secteur privé dans les projets résidentiels à logements multiples destinés à la location. Le montant de la réduction correspondra à 10 % du revenu locatif généré par les nouveaux projets résidentiels à logements multiples et sera disponible pour une période de 10 ans.
- Le gouvernement mettra fin au crédit d'impôt pour les emplois dans l'industrie du cinéma.
- Les crédits d'impôt pour la recherche et le développement pour les dépenses engagées par des sociétés privées sous contrôle canadien continueront à être remboursables jusqu'à un maximum annuel de 3 millions de dollars. Toutefois, toutes les autres dépenses admissibles donneront droit à un crédit d'impôt non remboursable.

[Haut de page](#)

## Personnes-ressources

### Associé directeur canadien, Fiscalité

Andrew W. Dunn  
416-601-6227

### Leader national en politique fiscale

Albert Baker  
416-643-8753

### Saskatchewan

Larry Bookman (Saskatoon)  
Leader, Services de fiscalité, région des Prairies  
306-343-4409

Gary Thiel (Regina)  
306-565-5237

Barb Hogeweide (Prince Albert)  
306-953-6361

---

[Accueil](#) | [Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)

1, Place Ville-Marie, Bureau 3000  
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Deloitte & Touche s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Cette publication est produite par Deloitte & Touche s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document et l'information qu'il contient à vos propres risques.

Deloitte, connu sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. au Québec, est l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Québec et au Canada, offrant des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Au Québec, quelque 1 900 personnes mettent régulièrement à contribution leur expertise pour des clients venant de tous les secteurs de l'économie. Comptant plus de 8 000 personnes réparties dans 56 bureaux au pays, Deloitte est déterminé à être la norme d'excellence.

---

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

**Désabonnement**

 **Fil RSS Deloitte**

Veillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.

